

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,  
Présidente de l'Assemblée nationale,**

**Session plénière du Parlement de la République de Moldavie**

Vendredi 30 juin 2023 à Chisinau

**SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI**

Monsieur le Président, cher Igor Grosu,

Mesdames et messieurs les députés,

C'est un grand honneur, pour moi, de prendre ici la parole, accompagnée de la délégation que j'ai le plaisir de conduire, et je veux en premier lieu vous les présenter.

Je suis accompagnée de Michel Herbillon, vice-président de la commission des affaires étrangères, de Delphine Lingemann, présidente du groupe d'amitié France-Moldavie, et d'Anne Genetet, députée des Français établis hors de France, des Français qui vient aujourd'hui en Moldavie.

C'est un grand honneur de porter à la Moldavie et à ses représentants le message d'amitié de la France : une amitié ancienne et indéfectible, une amitié qui prend aujourd'hui les couleurs européennes.

Et ce n'est certainement pas un hasard, d'ailleurs, si ce fut à un Français, Gustave Eiffel, qu'échut la construction d'un pont emblématique, cette fameuse « *tour Eiffel couchée* » qui fait la gloire d'Ungheni.

Bâtir des ponts entre les nations, rapprocher les cultures et les civilisations, c'est là notre première mission : nous législateurs, nous représentants du peuple, nous démocrates, savons que la paix et la prospérité sont les bienfaits les plus précieux que nous pouvons apporter à nos concitoyens.

Gustave Eiffel donnait ce conseil aux nouvelles générations : « *Quelle que soit la branche que vous avez choisie, dans votre vie future, appliquez-vous à développer un progrès aussi minime soit-il. Vous en ferez un bien général.* »

Pour la république de Moldavie, cette quête de progrès et de développement tend vers un but : l'Europe, puisqu'il y a un peu plus d'un an, le Conseil européen du 23 juin 2022 lui a reconnu le statut de « *pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne* ».

Oui, la république de Moldavie se modernise, se transforme, se prépare à entrer dans l'Union européenne et la France salue ses efforts : ceux qu'elle a déjà accomplis et ceux qu'elle doit consentir pour mettre en œuvre les neuf recommandations de la Commission européenne. La récente évaluation orale, par la Commission, des progrès réalisés par votre pays est d'ailleurs très positive et je m'en félicite. Sur la voie de l'adhésion, le rendez-vous d'octobre prochain sera honoré, je n'en doute pas.

C'est toute la grandeur du Parlement que de voter les grandes réformes qui métamorphosent un pays et adaptent ses structures au temps présent : ce n'est pas simple, j'en ai l'expérience, mais rien ne remplace le débat parlementaire, avec ce qu'il comporte d'échange, d'écoute, de recherche de bons compromis dans l'intérêt supérieur de la collectivité.

L'Europe est exigeante, j'en ai conscience, mais je voudrais affirmer ici qu'en réalité, c'est un bien. Je le dis en mesurant tout le chemin parcouru par votre pays, et en considérant les étapes qui restent à franchir.

L'indépendance de la justice est une exigence légitime dans un État démocratique moderne, et elle va de pair avec la lutte contre la corruption et le démantèlement de la criminalité organisée. Renforcer la concurrence, en rendant plus efficaces les organes de régulation des marchés, est une nécessité dans l'Europe d'aujourd'hui et, dans ce domaine, des progrès substantiels ont été constatés. Ils doivent être poursuivis, tout comme il faut continuer à réformer l'administration et la gestion des finances publiques. La participation de la société civile constitue également un critère d'appréciation et je sais qu'elle se développe.

Enfin et surtout, votre pays s'est engagé résolument pour la protection des droits de l'Homme, qui est un absolu : notre devoir de parlementaires consiste d'abord à en garantir l'effectivité, en légiférant et en contrôlant l'action de l'exécutif.

Car nous devons toujours en avoir pleine conscience, l'Europe n'est pas seulement un grand marché aux multiples opportunités commerciales : c'est un projet de civilisation, reposant sur le respect de la personne humaine et du droit.

Je n'oppose d'ailleurs pas les aspects économiques aux aspects juridiques, ils vont de pair, car l'Union européenne tire justement sa prospérité d'un certain nombre de garanties politiques qui nous procurent cette stabilité, cette sécurité, sans lesquelles on ne peut rien construire de durable. À l'inverse, nous voyons vers l'Est à quelles errances conduisent l'arbitraire et l'absence de contre-pouvoirs.

Entrer dans l'Union européenne, ce n'est donc pas satisfaire à je ne sais quel questionnaire bureaucratique, mais au contraire, plus profondément, cela signifie partager avec les autres peuples du continent un ensemble de valeurs fondamentales, respectées de l'État lui-même. C'est la voie qu'a choisie votre pays et il commence à en ressentir les bienfaits.

Avec ce sens de l'hospitalité qui est reconnu à la population moldave, vous avez merveilleusement accueilli, le 1<sup>er</sup> juin dernier, pas moins de 46 chefs d'État et de gouvernement, pour le sommet de la Communauté politique européenne, voulu par le Président Emmanuel Macron et la Présidente Maia Sandu. Ce jour-là, Chisinau a été la capitale de l'Europe et les dirigeants du continent savent maintenant qu'ils peuvent compter sur la Moldavie, sur la population moldave et sur ses représentants, pour construire avec eux cette grande démocratie européenne qui seule nous préservera des drames et des guerres.

Car, à l'évidence, la Moldavie fait partie de la grande famille européenne. Votre pays a toute sa place en Europe, il a vocation à rejoindre la France dans l'Union et soyez assurés que je vous soutiendrai sur cette voie.

Nous avons tant en commun ! Une parenté de langue, d'abord : depuis la lointaine époque de l'Empire romain, une même base latine soutient nos deux langues sœurs. Nous sommes pour ainsi dire prédestinés à nous comprendre. Nombre de jeunes Moldaves apprennent le français et le pratiquent avec une aisance remarquable. J'en veux pour preuve les prix remportés lors des concours et autres olympiades de la Francophonie, mais aussi le succès des classes bilingues et des filières francophones mises en place par les universités moldaves. Et je sais le rôle important joué par l'Alliance française de Moldavie et ses antennes régionales.

Une personnification de cette francophonie moldave est votre Vice-Premier Ministre, ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne, Nicu Popescu. J'ai eu récemment le plaisir de le rencontrer à Paris, à l'occasion d'un colloque sur « la relation France-Moldavie au cœur des enjeux européens », organisé par Delphine Lingemann qui préside notre groupe d'amitié parlementaire.

La république de Moldavie, depuis 1996, est membre de l'Organisation internationale de la Francophonie et siège, à ce titre, au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Mais le fond latin qui unit nos deux cultures ne se limite pas à la langue. Des anciens Romains, nous avons aussi retenu le concept de citoyenneté : celle qui confère droits et devoirs à un individu, quelles que soient ses origines, quelle que soit sa religion. Le citoyen est ancré dans sa ville, ancré dans son pays, tout en conservant cette part d'universel qui fonde les droits de l'Homme et la démocratie. À ce propos, je voudrais saluer la générosité avec laquelle les autorités comme la population moldaves ont accueilli de si nombreux réfugiés ukrainiens, qui ont trouvé chez vous plus qu'un asile : un espoir.

La citoyenneté, de nos jours, se conjugue au féminin et je veux vous confier la satisfaction qui a été la mienne quand, en février dernier, un jury de journalistes réuni à la présidence de l'Assemblée nationale française a décidé de décerner à votre présidente, Maia Sandu, le « Prix de l'Européen de l'année 2022 ». J'avais eu précédemment le plaisir de la recevoir, le 21 novembre dernier, en entretien bilatéral, à l'occasion de sa venue en France pour la réunion ministérielle de la Plateforme internationale de soutien à la Moldavie organisée à Paris. En tant que première femme présidente de l'Assemblée nationale française, je me félicite que nos deux peuples ne conservent que le meilleur de l'héritage latin, en laissant au musée l'antique patriarcat. Votre Assemblée est d'ailleurs très féminisée : avec 40 % de femmes, elle dépasse même de peu celle que je préside en France.

Dans ce qui nous unit, me permettez-vous d'évoquer aussi le vin ? Terres viticoles, la Moldavie et la France maîtrisent au plus haut degré cet art subtil de transformer le soleil en plaisir, et sur vos coteaux renommés, je sais que les cépages français se sont épanouis : muscat, merlot, chardonnay, riesling, malbec, pinot noir, sauvignon blanc et cabernet sauvignon mûrissent en harmonie avec le *feteasca* blanc ou noir de l'ancienne Bessarabie. Et je me réjouis de découvrir, dans quelques heures, les majestueuses caves de Mileștii Mici, parmi les plus grandes du monde.

Car le vin, c'est aussi l'échange, une certaine culture de la convivialité et de la solidarité par laquelle nous n'aurons pas de mal à sceller notre amitié. Et le contexte géopolitique ne fait que renforcer ce lien de sympathie entre nos deux pays.

Nation fort ancienne, mais jeune État, la république de Moldavie fait face à de nombreux défis, exacerbés par la guerre en Ukraine.

Depuis des mois, un conflit absurde et anachronique ensanglante votre voisine immédiate. En violation totale du droit international, les troupes russes sont entrées sur le territoire d'un État reconnu, membre des Nations Unies et du Conseil de l'Europe. Villes ravagées, populations déplacées, souffrance, déstabilisation, chaos : tel est le bilan de cette folie. L'Ukraine résiste de toutes ses forces à cette agression que tous les pays de l'Union européenne et de l'Otan condamnent. Notre objectif est et demeure de mettre fin à ce conflit sanglant.

Aux crimes de guerre, aux menaces pesant sur la sécurité nucléaire mondiale, vient de s'ajouter la crise écologique et humanitaire causée par destruction du barrage de Kakhovka. Les récents événements survenus en Russie ne peuvent que susciter l'inquiétude : ils témoignent de risques d'instabilité aux conséquences préoccupantes pour l'ensemble du monde et la plus grande vigilance s'impose, dans ce contexte de grande incertitude.

En présence de tels périls, votre pays est le point avancé de la démocratie et du droit : et je vous veux dire mon admiration et mon soutien.

Comme l'Ukraine en effet, la république de Moldavie a vu à l'œuvre des forces séparatistes, entretenant un conflit larvé en son sein. Malgré les pressions et les menaces, malgré le chantage et les actions de désinformation, votre pays a maintenu le cap, défendant à la fois sa démocratie naissante et sa souveraineté. Et dans ce combat, je veux vous dire que vous n'êtes pas seuls ! Vous pouvez compter sur notre soutien, comme le montre le récent lancement par l'Union européenne, dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune, de la mission civile EUPM pour vous aider à combattre les menaces hybrides et les manipulations de l'information.

La France, qui fut l'un des premiers pays à ouvrir une ambassade à Chisinau, dès 1992, réaffirme par ma voix son soutien indéfectible à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la république de Moldavie.

Entre nos deux pays, vous voyez que les liens sont donc anciens et actuels à la fois, l'Histoire fortifiant notre présent. Et c'est pour resserrer ces liens que j'ai souhaité venir à votre rencontre avec la délégation qui m'accompagne.

La diplomatie parlementaire existe si on y croit, et pour ma part, j'y crois beaucoup. Nos groupes d'amitié sont très actifs et, monsieur le Président, cher Igor Grosu, je souhaite que le mémorandum d'entente interparlementaire que nous venons de signer entre nos deux assemblées puisse vivre.

Par cet accord, nous pourrons aussi anticiper la part que prendra l'Assemblée nationale française au projet de jumelage européen qui doit être lancé en septembre prochain, en faveur du Parlement moldave.

C'est en nouant ainsi des liens de Parlement à Parlement, de peuple à peuple, en échangeant entre homologues, que nous renforçons la démocratie et la faisons avancer par-delà les frontières.

Le plus célèbre des anciens ministres français de la Justice, Robert Badinter, qui en 1981 fit abolir la peine de mort en France, est fils et petit-fils de réfugiés de Bessarabie : son père a étudié au lycée de Chisinau, où il a découvert les œuvres de Victor Hugo, et ce fut tout naturellement que, fuyant les pogroms, il choisit la France.

J'ai eu la chance de rencontrer Robert Badinter. Lui aussi admire Victor Hugo, le poète, l'humaniste, mais aussi le député visionnaire qui déclara ceci, il y a un siècle et demi :

*« Finissons-en avec les empires meurtriers. Muselons les fanatismes et les despotismes. [...] La République d'Europe, la Fédération continentale, il n'y a pas d'autre réalité politique que celle-là. Les raisonnements le constatent, les événements aussi. »*

Dans cet esprit, je suis heureuse d'avoir pu vous transmettre le salut amical et le soutien fidèle de la France, votre sœur latine et européenne, votre amie de toujours.

Vive l'amitié franco-moldave ! Vive la république de Moldavie en Europe ! Je vous remercie.